



## PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 25 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-huit novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 135
Présents (mini 30) : 45
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 255
Présentes : 82
Exprimées par pouvoirs : 64
<b>Total (mini 129) : 146</b>
<b>Quorum atteint</b>

### **3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs chacun de 6 voix)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Maud GRARD

### **1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 6 voix)**

Agnès ROSSI

### **1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 7 voix)**

Pierre COMBES

### **1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 7 voix)**

Gérard TENOUX

### **5 représentants des EPCI (porteurs chacun de 2 voix)**

Gilles CREMILLIEUX, Jean-Paul MAZEL, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX

### **34 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Janine AMAR, Fabienne BARBANSON, Gérard BICHON, Marc BOMPARD, Hélène BRETTON, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Pierre DALSTEIN, Lucien DE MUNTER, Stéphane DECONINCK, Jeannie DENIEAULT, Sébastien DUPOUX, Rosy FERRIGNO, Anne GENTIL, Christian GODART, Marc HAMARD, Vincent JACQUEMART, Annkatrin JEPSEN, Alain LABROT, Dominique MALLIÉ, Patrick MEGE, Jacques NIVON, Jean-Noël PASERO, Nicole PELOUX, Jean-Luc PERNET, Kevin QUEYREL, Yannis ROCHAS, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Olivier SALIN, Géraldine SAVIGNAT, Lionel TARDY

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Julien DECORTE et Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Corinne MOULIN et Patricia PICARD à Didier-Claude BLANC, Michel ROLLAND (Savournon et CCSB) à Philippe CAHN, Jacqueline BOUYAC et Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Yann TRACOL à Pierre COMBES, Viviane COURBET et Sylvain VELLAS à Gilles CREMILLIEUX, Monique BALDUCHI à Stéphane DECONINCK, Céline LASCOMBES à Rosy FERRIGNO, Annick REYNAUD-FREY et Caroline YAFFEE à Vincent JACQUEMART, Laurence GIRARD et Renée MAOUI à Nicole PELOUX, Muriel BREDY et Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Pascal CIRER-METHEL à Yannis ROCHAS, Chantal EYMEOD à Agnès ROSSI, Annie FEUILLAS à Olivier SALIN, Alain JEUNE (Vesc et CCPDB) à Lionel TARDY, Françoise PINET à Gérard TENOUX.

### **Délégués excusés**

Véronique CHAUVET, Lamia CONTRUCCI, Claire LAPIE, Marc LAVARENNE, Alain LEVRERO, Fabien LIMONTA, Danielle MARCELLIN-DELAYE, Éric PHELIPPEAU, Claude PIGAGLIO, Catherine RIMBERT, Laurent RIVIERE, Didier ROBERT, Danielle TOUCHE.

### **Invités excusés**

Philippe CANOVAS Conseiller aux décideurs locaux DDFIP26, Audrey MATHIEU DDT 26 Antenne de Nyons, Philippe NUCHO Sous-préfet de Nyons.

### **Participaient également à la réunion (en visio-conférence) :**

Pascal CIRER-METHEL, Frédéric GIRARD Chargé de mission Pnr à la région AURA, Catherine LANTHEAUME, Christel MORIN Chargée de mission relation avec les collectivités Conseil départemental de la Drôme

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

<b>SOMMAIRE</b>	
Introduction – Mot d'accueil de la Présidente	Page 2
Désignation d'un représentant au Bureau par le collège des communes	Page 3
Coopération dans le cadre de la phase de candidature au programme LEADER 2023-2027 : approbation de la convention de partenariat	Page 4
Inventaire des patrimoines culturels – Convention triennale Parc-Région SUD (2023-2025) et financement 2023-2024	Page 5
Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023	Page 7
Budget principal – Décision Modificative n°1 – Régularisation suite à cessions d'immobilisations	Page 8
Mot de Pascale BOYER, députée de la 1 <sup>ère</sup> circonscription des Hautes-Alpes	Page 9
Remerciements	Page 9
Signatures	Page 10

### ***Introduction – Mot d'accueil de la Présidente***

La Présidente accueille les membres du Comité syndical et les remercie de leur présence. Des sacs à l'effigie de la « nuit démesurée », exposition temporaire de la Maison du Parc, leur sont remis ainsi que le bilan d'activité 2021 et le calendrier des instances 2023. Le travail mené et mis en avant à travers de cette exposition, doit permettre la valorisation du ciel nocturne des Baronnies provençales et prétendre à la labellisation Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

La Présidente donne ensuite lecture des procurations et la liste des excusés.

Le compte-rendu du Comité syndical du 24 juin 2022 est validé à l'unanimité.

Délibération sans incidence financière

**Rapport :**

La Présidente donne lecture de l'article 15 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales présentant la composition du Bureau.

Le Bureau est composé de 27 membres, dont la Présidente, désignés au sein du Comité Syndical selon les règles suivantes :

- 4 représentants désignés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; chacun disposant de 2 voix.
- 2 représentants désignés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; chacun disposant de 2 voix
- 2 représentants désignés par le Département de la Drôme ; chacun disposant de 2 voix
- 1 représentant désigné par le Département des Hautes-Alpes ; disposant de 2 voix
- 3 représentants désignés par le collège des EPCI ; chacun disposant d'1 voix
- 2 représentants désignés par le collège des Villes-porte ; chacun disposant d'1 voix
- 12 représentants désignés par le collège des communes, à raison de 8 représentants des communes de la Drôme et 4 représentants des communes des Hautes-Alpes ; chacun disposant d'1 voix
- 1 représentant désigné par le collège des communes associées, disposant d'1 voix

La Présidente informe les membres du Comité syndical que Robert GARCIN, délégué de la commune de Laragne-Montéglin et qui siège au Bureau au titre du collège des communes est démissionnaire de ce poste.

La Présidente demande donc au collège des communes de désigner un représentant au titre des communes des Hautes-Alpes en tant que membre du Bureau pour le remplacer.

**Délibération**

- ◆ Vu l'article 15 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- ◆ Considérant la lettre de démission de Robert Garcin

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Adopte** la composition suivante du Bureau :

	Prénom	Collège
<b>AURIAS</b>	Claude	Région Auvergne-Rhône-Alpes
<b>BLANC</b>	Didier-Claude	Région Auvergne-Rhône-Alpes
<b>DARAGON</b>	Nicolas	Région Auvergne-Rhône-Alpes
<b>MOURIER</b>	Marlène	Région Auvergne-Rhône-Alpes
<b>PERILHOU</b>	Jean-François	Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>ROSSI</b>	Agnès	Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>COMBES</b>	Pierre	Département de la Drôme
<b>MOULIN</b>	Corinne	Département de la Drôme
<b>TENOUX</b>	Gérard	Département des Hautes-Alpes
<b>MONPEYSSSEN</b>	Jean-Jacques	EPCI 26 – CC Baronnies en Drôme provençales
<b>ROCHAS</b>	Pascale	EPCI 26 – CC Baronnies en Drôme provençales

<b>CREMILLIEUX</b>	Gilles	EPCI 05 – CC Sisteronais Buëch
<b>CAMP</b>	Christophe	Villes-porte – Vaison la Romaine
<b>PELOUX</b>	Nicole	Villes-porte – Sisteron
<b>BERNARD</b>	Sébastien	Communes 26 – Buis les Baronnies
<b>CAHN</b>	Philippe	Communes 26 – Châteauneuf de Bordette
<b>PEYRON</b>	Roland	Communes 26 – Montauban sur l'Ouvèze
<b>RICHARD</b>	Éric	Communes 26 – Aubres
<b>ROUX</b>	Frédéric	Communes 26 – Mollans sur Ouvèze
<b>RUYSCHAERT</b>	Christelle	Communes 26 – Saint Sauveur Gouvernet
<b>TRACOL</b>	Yann	Communes 26 – Venterol
<b>TOUCHE</b>	Danielle	Communes 26 – Sederon
<b>QUEYREL</b>	Kevin	Communes 05 – Laragne-Montéglin
<b>JACQUEMART</b>	Vincent	Communes 05 – Val Buëch Méouge
<b>ROLLAND</b>	Michel	Communes 05 – Savournon
<b>TARDY</b>	Lionel	Communes 05 – Rosans
<b>CHAREYRE</b>	Laurent	Commune associée – Mirabel aux Baronnies

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Coopération dans le cadre de la phase de candidature au programme LEADER 2023-2027 : approbation de la convention de partenariat (délibération n°2022-12-02)*

*Rapport sans incidence financière supplémentaire à la délibération du 17.06.22*

#### **Rapport :**

La Présidente expose,

LEADER (acronyme de Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme de financement initié par la Commission européenne et destiné aux territoires ruraux et périurbains porteurs d'une stratégie locale de développement.

Suite à la délibération votée en bureau syndical du 17 juin 2022 autorisant le syndicat mixte du Parc à se porter candidat au portage d'une candidature LEADER « Drôme » pour la période 2023-2027, la Présidente propose de délibérer aujourd'hui de manière complémentaire pour confirmer l'engagement du syndicat du parc naturel régional des Baronnies provençales dans la candidature d'un GAL à l'échelle départementale, auprès de la Région, associant les partenaires suivants : Valence Romans agglomération, CC Porte Drôme Ardèche, CC Crestois et Pays de Saillans – Cœur de Drôme, CC Val de Drôme, Montélimar agglomération, CC Dieulefit-Bordeaux, CC Drôme Sud Provence, CC Baronnies en Drôme provençale, CC Enclave des Papes Pays de Grignan et le Parc naturel régional des Baronnies provençales (PnrBp).

La présente délibération vise également à approuver le projet de convention liant les partenaires dans cette phase de candidature. Celle-ci doit être distinguée de la convention qui liera les partenaires pendant la période 2023-2027 dont un projet sera intégré dans la candidature mais dont les éléments restent en discussion entre

les partenaires à ce jour. Il pourra être consolidé dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023 et constituera avec le règlement intérieur du GAL, le socle de son fonctionnement.

Pour mémoire, ces engagements interviennent dans le cadre d'un calendrier extrêmement contraint puisque la candidature doit être déposée avant la fin de l'année 2022 auprès du Conseil régional.

Cette délibération vise donc à formaliser auprès du Conseil régional l'engagement des partenaires dans l'optique de porter une candidature commune sur la base des critères d'éligibilité de l'AC LEADER et de la stratégie locale de développement en cours de constitution au sein des instances précitées.

### Discussion

La Présidente informe l'assemblée qu'une réunion de présentation de la stratégie locale de développement pour la période 2023-2027 sera organisée le 22 décembre et destinée notamment à l'ensemble des élus du Comité syndical du Parc.

### Délibération

- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n° 2022-08-05 du 17 juin 2022 ayant pour objet la candidature du Parc au portage d'un GAL LEADER « Drôme » pour la période 2023-2027
- ◆ Considérant l'appel à candidatures lancé par la Région Auvergne Rhône Alpes auprès des territoires organisés pour la mise en œuvre de LEADER sur la période de programmation 2023-2027 ;
- ◆ Considérant les discussions survenues à l'échelle du territoire de la Drôme depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021 ;
- ◆ Considérant la charte du Parc et plus spécifiquement son orientation III.4.1 visant à garantir la cohérence des politiques territoriales

Après en avoir délibéré, par 143 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, le Comité Syndical

- **Valide** le projet de convention de partenariat joint à la présente délibération entre les 9 EPCI et le Parc naturel régional des Baronnies provençales en vue de porter une candidature commune dans le cadre de Appel à Candidatures (AC) ouvert par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité de Gestion des Fonds Européens (FEADER) en date du 31 mars 2022
- **Décide** d'engager le Parc dans le processus de constitution d'un GAL d'échelle départementale et d'une réponse commune aux partenaires de la convention à l'appel à candidatures LEADER 2023-2027 du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes
- **Décide** de s'engager à participer à la stratégie locale de développement et le programme d'action du programme LEADER 2023-2027 élaborés dans le cadre de cette candidature suite à la phase d'étude
- **Autorise** la Présidente à signer la convention liant les partenaires et tout acte nécessaire à sa bonne mise en œuvre.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

#### *Inventaire des patrimoines culturels – Convention triennale Parc-Région SUD (2023-2025) et financement 2023-2024 (délibération n°2022-12-03)*

Montant des dépenses PnrBP	2023	2024
Fonctionnement	28 500 €	9 500 €
Investissement	0	0

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	38 000 €	30 000 €

## Rapport :

La Présidente expose,

Depuis 2016, le Parc mène un inventaire des patrimoines culturels sur son territoire en partenariat avec les Régions SUD et Auvergne-Rhône-Alpes dans un premier temps, puis, depuis 2017 avec la seule Région SUD. Les relations entre le Parc et la Région SUD sont précisées dans le cadre d'une convention triennale qui permet de programmer les opérations, tant financièrement que de façon opérationnelle, dans le département des Hautes-Alpes.

La présente convention est la troisième, elle s'étend sur la période 2023-2025. Elle précise les relations entre la Région, qui a la compétence « inventaire général des patrimoines culturels » et le Parc naturel régional. Elle précise également les secteurs d'intervention pressentis pour les prochaines études : dans le cadre de cette convention, il est ainsi prévu de terminer l'opération, en cours, sur la commune d'Orpierre et de réaliser le travail d'inventaire sur les communes de Moydans et de Val d'Oule. Ce choix permettra de prolonger le travail mené en 2019-2021 sur Rosans en s'attachant à deux Espaces patrimoniaux et Paysagers à préserver, repérés dans la charte, celui du Rosanais et celui de la haute vallée de l'Oule (EPPp 1 et 5 sur le plan de Parc). Il permettra aussi de comparer certaines caractéristiques patrimoniales du territoire du Parc depuis le sud-est (Val-Buëch-Méouge) jusqu'au nord, en passant par le centre-est avec Orpierre. Par ailleurs, une opération spécifique d'inventaire sera menée, au cours de cette période, sur le Centre Hospitalier Buëch-Durance à Laragne-Montéglin, témoin intéressant dans l'histoire architecturale de l'hôpital public après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Pour l'année 2023-2024, il est proposé, de terminer le travail d'inventaire sur la commune d'Orpierre et d'entamer, à partir de l'hiver 2023-2024, l'inventaire dans une des deux autres communes programmées pour la période. Ce travail de recensement est principalement réalisé par un agent du Parc à temps partiel (0,7 ETP), avec l'accompagnement du chargé de mission « patrimoines culturels et cultures » et en lien étroit avec le service inventaire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assure le contrôle scientifique du travail. Les communes d'enquête contribueront aussi au financement de l'opération en proposant, à nouveau, un logement pour plusieurs mois par an.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023-2024 est le suivant :

<b>DEPENSES TTC</b>		<b>RECETTES TTC</b>	
Poste de chargé d'étude « inventaire des patrimoines culturels »	28 200 €	Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 000 €
Poste de chargé de mission « patrimoines culturels et culture » (valorisation 25 jours)	6 000 €	Communes concernées par l'étude (logement)	1 500 €
Frais de déplacement (chargé d'étude, chargé de mission « patrimoines culturels et culture »)	2 300 €	Parc naturel régional des Baronnies provençales	6 500 €
Hébergement (en lien avec les communes, 4 à 6 mois)	1 500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>38 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 000 €</b>

## Discussion

Il est précisé que le financeur étant la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le projet se déroule sur le territoire du département des Hautes-Alpes exclusivement.

Des dispositifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes existent également pour la mise en valeur du patrimoine. Un projet de convention cadre, ciblant les priorités investies dans les parcs naturels régionaux jusqu'en 2026-

27 sera déclinée en convention triennale pour chaque Parc. Cela permettra plus de visibilité sur les différents financements possibles de la Région.

### Délibération

- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et en particulier les mesures 1-4-1 « construire et partager une connaissance des patrimoines culturels matériels »
- ◆ Considérant le fait que la précédente convention triennale 2019-2022 est arrivée à son terme et qu'il est nécessaire de reconduire un cadre contractuel pour permettre la poursuite de travaux d'inventaire sur la période 2023-2025

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la convention triennale 2023-2025 avec la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement de l'opération pour l'année 2023-2024
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 (délibération n°2022-12-04)*

### Rapport :

La Présidente expose que le calendrier des instances 2023 prévoit :

- Que le débat d'orientation budgétaires ait lieu le 2 février 2023 ;
- La présentation des budgets principal et annexe le 24 mars 2023.

Afin de permettre la continuité d'activité entre le 31 décembre 2022 et le 24 mars 2023 (et au plus tard le 15 avril 2023), il est nécessaire d'autoriser la poursuite des dépenses dans le cadre fixé par la loi, à savoir :

- Pour les dépenses d'investissement : engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

### Délibération

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-1 ;
- ◆ Vu le Code des Juridictions financière et notamment son article L 232-1 ;

**Considérant** le calendrier prévisionnel des instances 2023 visant à présenter les budgets principal et annexe à l'occasion d'un comité syndical le 24 mars 2023

**Considérant** que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Considérant** que le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales doit pouvoir poursuivre ses actions ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** d'autoriser la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2023 avant le vote du budget 2023, dans la limite des crédits définis ci-dessous et représentant au plus 25% des crédits ouverts au titre de l'exercice 2022.

Chapitre – libellé	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2022	Montant autorisé avant le vote du BP 2023
20 – Immobilisations incorporelles	94 000.00 €	23 500.00 €
204 – Subventions d'équipement versées	20 000.00 €	5 000.00 €
21 – Immobilisations corporelles	736 750.02 €	184 187.50 €
23 – Immobilisations en cours	30 000.00 €	7 500.00 €
4581 – Opérations pour compte de tiers	109 232.07 €	27 308.01 €

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Budget principal – Décision Modificative n°1 – Régularisation suite à cessions d'immobilisations (délibération n°2022-12-05)*

#### **Rapport :**

La Présidente expose,

Depuis l'exercice 2006, les cessions d'immobilisations font l'objet d'un nouveau traitement budgétaire et comptable en M14. Ce dernier a pour objectif de simplifier les prévisions au budget tout en maintenant l'exécution budgétaire des opérations de cession.

Dans ce cadre, la prévision budgétaire se matérialise par l'inscription du seul prix de cession au budget en section d'investissement, à un chapitre budgétaire par nature 024.

L'exécution budgétaire repose sur un mécanisme de crédits automatiquement ouverts sur la base de l'émission de titres de recettes générés par l'opération de cession.

Le nouveau traitement des cessions ne nécessite pas le vote d'une décision modificative (DM) par l'assemblée délibérante pour ouvrir les crédits sur les comptes d'exécution de la cession, tant en dépenses qu'en recettes. Sauf pour ouvrir les crédits au 024 du montant de la cession (prix auquel le bien est repris-Produit de la vente).

Suite à la vente de 2 véhicules pour un montant total de 14 500 €, il y a donc lieu de prendre une Décision Modificative afin d'ouvrir les crédits au compte R-024.

#### **Délibération**

- ◆ Considérant qu'il y a lieu de régulariser les crédits ouverts au compte R-024 du montant des cessions réalisées en 2022 ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** de modifier le Budget Principal du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ainsi qu'il suit :



Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-024 : produits de cessions				14 500.00 €
D-2188 : Autres immobilisations		14 500.00 €		
<b>Total Investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 500.00 €</b>

- **Donne** tous pouvoir à la Présidente pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Mot de Pascale BOYER, députée de la 1ère circonscription des Hautes-Alpes*

Madame la Députée tenait à être présente ce soir et adresse ses remerciements pour l'invitation et l'accueil qu'elle a reçu. Elle félicite le Parc pour les travaux menés jusque là et est très sensible notamment au développement durable. Elle a parcouru le rapport d'activité du Parc, ses actions sont importantes sur l'ensemble des thématiques.

*Remerciements*

La Présidente adresse ses remerciements à Madame la Députée, à l'ensemble des élu.es présents, ainsi qu'à l'équipe du Parc.

L'ordre du jour et les discussions étant épuisés, la Présidente lève la séance à 18h30.

*Signatures*

Nicole PELOUX  
Présidente du Parc naturel régional  
des Baronnies provençales :

Agnès ROSSI  
Secrétaire de séance :



Parc naturel régional  
des Baronnies  
provençales

Date : **vendredi 25 novembre 2022**  
Président : **Nicole PELOUX**  
Secrétaire :

Séance - 25/11/2022

# Rapport des délibérations

**Coopération dans le cadre de la phase de candidature au programme LEADER 2023-2027 : approbation de la convention de partenariat**

**Adoptée**

Date du vote : **25/11/2022 - 17h57**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **70**

Voix totales : **146**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **144**

Taux d'abstention : **1,4%**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	143 Voix	99,3%
(Maire de Valouse) AMAR Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) AURIAS Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) BALDUCHI Monique par procuration à DECONINCK Stéphane		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) BARBANSON Fabienne		1 voix
(Conseiller Municipal de Grignan) BICHON Gérard		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) BLANC Didier-Claude		6 voix
(Maire de Sahune) BOMPARD Marc		1 voix
(Conseillère régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) BOUYAC Jacqueline par procuration à CAMP Je		6 voix
(Maire de Ste Euphémie sur Ouvèze) BREDY Muriel par procuration à ROCHAS Pascale		1 voix
(1ère Adjointe de Moydans) BRETTON Hélène		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) CAHN Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) CAMP Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) CIRER-METHEL Pascal par procuration à ROCHAS Yannis		1 voix
(Conseiller Départemental de la Drôme / Canton de Nyons et Baronnies) COMBES Pierre		7 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) COURBET Viviane par procuration à CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Maire d'Orpierre) CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) CREMILLIEUX Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de Mérindol-les-Oliviers) DE MUNTER Lucien		1 voix
(Maire de Montaulieu) DECONINCK Stéphane		1 voix
(Conseiller Municipal de Montélimar) DECORTE Julien par procuration à AURIAS Claude		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) DENIEAULT Jeannie		1 voix
(Maire d'Eyroles) DUPOUX Sébastien		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) EYMEOD Chantal par procuration à ROSSI Ag		6 voix
(2ème Ajointe de Valréas) FERRIGNO Rosy		1 voix
(Maire Aulan) FEUILLAS Annie par procuration à SALIN Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) GENTIL Anne		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) GIRARD Laurence par procuration à PELOUX Nicole		1 voix
(2ème Adjoint de Montrond) GODART Christian		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) GRARD Maud		6 voix
(Maire d'Arpavon) HAMARD Marc		1 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) JACQUEMART Vincent		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche Saint Secret Béconne) JEPSEN Annkatrin		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		2 voix
(Maire de Vesc) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		1 voix
(Maire de Saint-May) LABROT Alain		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) LASCOMBES Céline par procuration à FERRIGNO Rosy		1 voix
(Adjoint de Pelonne) MALLIÉ Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) MAOUI Renée par procuration à PELOUX Nicole		1 voix

(Délégué Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan) MAZEL Jean-Paul	2 voix
(1er Adjoint de Bénivay-Ollon) MEGE Patrick	1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) MONIER Marie-Pierre par procuration à ROCHAS Pascale	1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) MOULIN Corinne par procuration à BLANC Didier-Claud	7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) MOURIER Marlène par procuration à AURIAS Claude	6 voix
(Maire de Villeperdrix) NIVON Jacques	1 voix
(Maire de Montfroc) PASERO Jean-Noël	1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) PELOUX Nicole	1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) PERILHOU Jean-François par procuration à CAMP Jean-Christophe	6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) PERNET Jean-Luc	1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) PICARD Patricia par procuration à BLANC Didier-Claude	6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) PINET Françoise par procuration à TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Laragne) QUEYREL Kevin	1 voix
(Maire de Méreuil) REYNAUD-FREY Annick par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix
(Déléguée CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) ROCHAS Pascale	2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) ROCHAS Yannis	1 voix
(Maire de Savournon) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) ROSSI Agnès	6 voix
(Adjoint de Nyons) ROUSSELLE Didier	1 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) ROUX Frédéric	1 voix
(Délégué CCVV) ROUX Frédéric	2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) RUYSSCHAERT Christelle	1 voix
(Maire de Rémuzat) SALIN Olivier	1 voix
(3ème adjointe de Curnier) SAVIGNAT Géraldine	1 voix
(Maire de Rosans) TARDY Lionel	1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Venterol) TRACOL Yann par procuration à COMBES Pierre	1 voix
(Conseiller Municipal de Lazer) VELLAS Sylvain par procuration à CREMILLIEUX Gilles	1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) YAFFEE Caroline par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix
<b>Contre</b>	<b>1 Voix</b>
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) DALSTEIN Pierre	1 voix
<b>Abstention</b>	<b>2 Voix</b>
(VP CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) MONPEYSSEN Jean-Jacques	2 voix



Parc naturel régional  
des Baronnies  
provençales

Date : **vendredi 25 novembre 2022**  
Président : **Nicole PELOUX**  
Secrétaire :

Séance - 25/11/2022

# Rapport des délibérations

## Composition du bureau syndical

**Unanimité**

Date du vote : **25/11/2022 - 17h43**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **70**

Voix totales : **146**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **144**

Taux d'abstention : **1,4%**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	144 Voix	100,0%
(Maire de Valouse) AMAR Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) AURIAS Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) BALDUCHI Monique par procuration à DECONINCK Stéphane		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) BARBANSON Fabienne		1 voix
(Conseiller Municipal de Grignan) BICHON Gérard		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) BLANC Didier-Claude		6 voix
(Maire de Sahune) BOMPARD Marc		1 voix
(Conseillère régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) BOUYAC Jacqueline par procuration à CAMP Je		6 voix
(Maire de Ste Euphémie sur Ouvèze) BREDY Muriel par procuration à ROCHAS Pascale		1 voix
(1ère Adjointe de Moydants) BRETTON Hélène		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) CAHN Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) CAMP Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) CIRER-METHEL Pascal par procuration à ROCHAS Yannis		1 voix
(Conseiller Départemental de la Drôme / Canton de Nyons et Baronnies) COMBES Pierre		7 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) COURBET Viviane par procuration à CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) CREMILLIEUX Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) DALSTEIN Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) DECONINCK Stéphane		1 voix
(Conseiller Municipal de Montélimar) DECORTE Julien par procuration à AURIAS Claude		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) DENIEAULT Jeannie		1 voix
(Maire d'Eyroles) DUPOUX Sébastien		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) EYMEOD Chantal par procuration à ROSSI Ag		6 voix
(2ème Ajointe de Valréas) FERRIGNO Rosy		1 voix
(Maire Aulan) FEUILLAS Annie par procuration à SALIN Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) GENTIL Anne		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) GIRARD Laurence par procuration à PELOUX Nicole		1 voix
(2ème Adjoint de Montrond) GODART Christian		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) GRARD Maud		6 voix
(Maire d'Arpavon) HAMARD Marc		1 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) JACQUEMART Vincent		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		2 voix
(Maire de Vesc) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		1 voix
(Maire de Saint-May) LABROT Alain		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) LASCOMBES Céline par procuration à FERRIGNO Rosy		1 voix
(Adjoint de Pelonne) MALLIÉ Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) MAOUI Renée par procuration à PELOUX Nicole		1 voix
(Délégué Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan) MAZEL Jean-Paul		2 voix
(1er Adjoint de Bénévay-Ollon) MEGE Patrick		1 voix

(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) MONIER Marie-Pierre par procuration à ROCHAS Pascale	1 voix
(VP CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) MONPEYSSSEN Jean-Jacques	2 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) MOULIN Corinne par procuration à BLANC Didier-Claud	7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) MOURIER Marlène par procuration à AURIAS Claude	6 voix
(Maire de Villeperdrix) NIVON Jacques	1 voix
(Maire de Montfroc) PASERO Jean-Noël	1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) PELOUX Nicole	1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) PERILHOU Jean-François par procuration à CAMP Jean-Christophe	6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) PERNET Jean-Luc	1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) PICARD Patricia par procuration à BLANC Didier-Claude	6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) PINET Françoise par procuration à TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Laragne) QUEYREL Kevin	1 voix
(Maire de Méreuil) REYNAUD-FREY Annick par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) ROCHAS Pascale	2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) ROCHAS Yannis	1 voix
(Maire de Savournon) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) ROSSI Agnès	6 voix
(Adjoint de Nyons) ROUSSELLE Didier	1 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) ROUX Frédéric	1 voix
(Délégué CCVV) ROUX Frédéric	2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) RUYSSCHAERT Christelle	1 voix
(Maire de Rémuzat) SALIN Olivier	1 voix
(3ème adjointe de Curnier) SAVIGNAT Géraldine	1 voix
(Maire de Rosans) TARDY Lionel	1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Venterol) TRACOL Yann par procuration à COMBES Pierre	1 voix
(Conseiller Municipal de Lazer) VELLAS Sylvain par procuration à CREMILLIEUX Gilles	1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) YAFFEE Caroline par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix

#### Abstention

#### 2 Voix

(Conseiller Municipal de Mérindol-les-Oliviers) DE MUNTER Lucien	1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche Saint Secret Béconne) JEPSEN Annkatrin	1 voix



Parc naturel régional  
des Baronnies  
provençales

Date : **vendredi 25 novembre 2022**  
Président : **Nicole PELOUX**  
Secrétaire :

Séance - 25/11/2022

**Inventaire des patrimoines culturels - Convention cadre 2023-2025 avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et demande de subvention 2023-2024**

**Unanimité**

Date du vote : **25/11/2022 - 18h04**

Votants : **70**

Voix totales : **146**

Voix exprimées : **144**

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **1,4%**

Pour	144 Voix	100,0%
(Maire de Valouse) AMAR Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) AURIAS Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) BALDUCHI Monique par procuration à DECONINCK Stéphane		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) BARBANSON Fabienne		1 voix
(Conseiller Municipal de Grignan) BICHON Gérard		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) BLANC Didier-Claude		6 voix
(Maire de Sahune) BOMPARD Marc		1 voix
(Conseillère régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) BOUYAC Jacqueline par procuration à CAMP Je		6 voix
(Maire de Ste Euphémie sur Ouvèze) BREDY Muriel par procuration à ROCHAS Pascale		1 voix
(1ère Adjointe de Moydans) BRETTON Hélène		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) CAHN Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) CAMP Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) CIRER-METHEL Pascal par procuration à ROCHAS Yannis		1 voix
(Conseiller Départemental de la Drôme / Canton de Nyons et Baronnies) COMBES Pierre		7 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) COURBET Viviane par procuration à CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) CREMILLIEUX Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) DALSTEIN Pierre		1 voix
(Conseiller Municipal de Mérindol-les-Oliviers) DE MUNTER Lucien		1 voix
(Maire de Montaulieu) DECONINCK Stéphane		1 voix
(Conseiller Municipal de Montélimar) DECORTE Julien par procuration à AURIAS Claude		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) DENIEAULT Jeannie		1 voix
(Maire d'Eyroles) DUPOUX Sébastien		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) EYMEOD Chantal par procuration à ROSSI Ag		6 voix
(2ème Ajointe de Valréas) FERRIGNO Rosy		1 voix
(Maire Aulan) FEUILLAS Annie par procuration à SALIN Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) GENTIL Anne		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) GIRARD Laurence par procuration à PELOUX Nicole		1 voix
(2ème Adjoint de Montrond) GODART Christian		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) GRARD Maud		6 voix
(Maire d'Arpavon) HAMARD Marc		1 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) JACQUEMART Vincent		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		2 voix
(Maire de Vesc) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		1 voix
(Maire de Saint-May) LABROT Alain		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) LASCOMBES Céline par procuration à FERRIGNO Rosy		1 voix
(Adjoint de Pelonne) MALLIÉ Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) MAOUI Renée par procuration à PELOUX Nicole		1 voix

(Délégué Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan) MAZEL Jean-Paul	2 voix
(1er Adjoint de Bénivay-Ollon) MEGE Patrick	1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) MONIER Marie-Pierre par procuration à ROCHAS Pascale	1 voix
(VP CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) MONPEYSSSEN Jean-Jacques	2 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) MOULIN Corinne par procuration à BLANC Didier-Claud	7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) MOURIER Marlène par procuration à AURIAS Claude	6 voix
(Maire de Villeperdrix) NIVON Jacques	1 voix
(Maire de Montfroc) PASERO Jean-Noël	1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) PELOUX Nicole	1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) PERILHOU Jean-François par procuration à CAMP Jean-Christophe	6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) PERNET Jean-Luc	1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) PICARD Patricia par procuration à BLANC Didier-Claude	6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) PINET Françoise par procuration à TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Laragne) QUEYREL Kevin	1 voix
(Maire de Méreuil) REYNAUD-FREY Annick par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) ROCHAS Yannis	1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) ROCHAS Pascale	2 voix
(Maire de Savournon) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) ROSSI Agnès	6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) ROUX Frédéric	1 voix
(Délégué CCVV) ROUX Frédéric	2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) RUYSSCHAERT Christelle	1 voix
(Maire de Rémuzat) SALIN Olivier	1 voix
(3ème adjointe de Curnier) SAVIGNAT Géraldine	1 voix
(Maire de Rosans) TARDY Lionel	1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Venterol) TRACOL Yann par procuration à COMBES Pierre	1 voix
(Conseiller Municipal de Lazer) VELLAS Sylvain par procuration à CREMILLIEUX Gilles	1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) YAFFEE Caroline par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix

#### Abstention

#### 2 Voix

(Conseillère Municipale de La Roche Saint Secret Béconne) JEPSSEN Annkatrin	1 voix
(Adjoint de Nyons) ROUSSELLE Didier	1 voix





Parc naturel régional  
des Baronnies  
provençales

Date : **vendredi 25 novembre 2022**  
Président : **Nicole PELOUX**  
Secrétaire :

Séance - 25/11/2022

# Rapport des délibérations

## Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

**Unanimité**

Date du vote : **25/11/2022 - 18h12**

Votants : **70**

Voix totales : **146**

Voix exprimées : **145**

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **0,7%**

Pour	145 Voix	100,0%
(Maire de Valouse) AMAR Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) AURIAS Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) BALDUCHI Monique par procuration à DECONINCK Stéphane		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) BARBANSON Fabienne		1 voix
(Conseiller Municipal de Grignan) BICHON Gérard		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) BLANC Didier-Claude		6 voix
(Maire de Sahune) BOMPARD Marc		1 voix
(Conseillère régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) BOUYAC Jacqueline par procuration à CAMP Je		6 voix
(Maire de Ste Euphémie sur Ouvèze) BREDY Muriel par procuration à ROCHAS Pascale		1 voix
(1ère Adjointe de Moydants) BRETTON Hélène		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) CAHN Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) CAMP Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) CIRER-METHEL Pascal par procuration à ROCHAS Yannis		1 voix
(Conseiller Départemental de la Drôme / Canton de Nyons et Baronnies) COMBES Pierre		7 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) COURBET Viviane par procuration à CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Maire d'Orpierre) CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) CREMILLIEUX Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) DALSTEIN Pierre		1 voix
(Conseiller Municipal de Mérindol-les-Oliviers) DE MUNTER Lucien		1 voix
(Maire de Montaulieu) DECONINCK Stéphane		1 voix
(Conseiller Municipal de Montélimar) DECORTE Julien par procuration à AURIAS Claude		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) DENIEAULT Jeannie		1 voix
(Maire d'Eyroles) DUPOUX Sébastien		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) EYMEOD Chantal par procuration à ROSSI Ag		6 voix
(2ème Ajointe de Valréas) FERRIGNO Rosy		1 voix
(Maire Aulan) FEUILLAS Annie par procuration à SALIN Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) GENTIL Anne		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) GIRARD Laurence par procuration à PELOUX Nicole		1 voix
(2ème Adjoint de Montrond) GODART Christian		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) GRARD Maud		6 voix
(Maire d'Arpavon) HAMARD Marc		1 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) JACQUEMART Vincent		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche Saint Secret Béconne) JEPSSEN Annkatrin		1 voix
(Maire de Vesc) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		2 voix
(Maire de Saint-May) LABROT Alain		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) LASCOMBES Céline par procuration à FERRIGNO Rosy		1 voix
(Adjoint de Pelonne) MALLIÉ Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) MAOUI Renée par procuration à PELOUX Nicole		1 voix

(Délégué Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan) MAZEL Jean-Paul	2 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) MONIER Marie-Pierre par procuration à ROCHAS Pascale	1 voix
(VP CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) MONPEYSSEN Jean-Jacques	2 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) MOULIN Corinne par procuration à BLANC Didier-Claud	7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) MOURIER Marlène par procuration à AURIAS Claude	6 voix
(Maire de Villeperdrix) NIVON Jacques	1 voix
(Maire de Montfroc) PASERO Jean-Noël	1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) PELOUX Nicole	1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) PERILHOU Jean-François par procuration à CAMP Jean-Christophe	6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) PERNET Jean-Luc	1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) PICARD Patricia par procuration à BLANC Didier-Claude	6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) PINET Françoise par procuration à TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Laragne) QUEYREL Kevin	1 voix
(Maire de Méreuil) REYNAUD-FREY Annick par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) ROCHAS Yannis	1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) ROCHAS Pascale	2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	2 voix
(Maire de Savournon) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) ROSSI Agnès	6 voix
(Adjoint de Nyons) ROUSSELLE Didier	1 voix
(Délégué CCVV) ROUX Frédéric	2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) ROUX Frédéric	1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) RUYSSCHAERT Christelle	1 voix
(Maire de Rémuzat) SALIN Olivier	1 voix
(3ème adjointe de Curnier) SAVIGNAT Géraldine	1 voix
(Maire de Rosans) TARDY Lionel	1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Venterol) TRACOL Yann par procuration à COMBES Pierre	1 voix
(Conseiller Municipal de Lazer) VELLAS Sylvain par procuration à CREMILLIEUX Gilles	1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) YAFFEE Caroline par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix
<b>Abstention</b>	<b>1 Voix</b>
(1er Adjoint de Bénivay-Ollon) MEGE Patrick	1 voix



Parc naturel régional  
des Baronnies  
provençales

Date : **vendredi 25 novembre 2022**  
Président : **Nicole PELOUX**  
Secrétaire :

Séance - 25/11/2022

# Rapport des délibérations

## Décision Modificative n°1 – Régularisation sessions immobilisations

**Unanimité**

Date du vote : **25/11/2022 - 18h13**

Votants : **70**

Voix totales : **146**

Voix exprimées : **144**

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **1,4%**

Pour	144 Voix	100,0%
(Maire de Valouse) AMAR Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) AURIAS Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) BALDUCHI Monique par procuration à DECONINCK Stéphane		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) BARBANSON Fabienne		1 voix
(Conseiller Municipal de Grignan) BICHON Gérard		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) BLANC Didier-Claude		6 voix
(Maire de Sahune) BOMPARD Marc		1 voix
(Conseillère régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) BOUYAC Jacqueline par procuration à CAMP Je		6 voix
(Maire de Ste Euphémie sur Ouvèze) BREDY Muriel par procuration à ROCHAS Pascale		1 voix
(1ère Adjointe de Moydans) BRETON Hélène		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) CAHN Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) CAMP Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) CIRER-METHEL Pascal par procuration à ROCHAS Yannis		1 voix
(Conseiller Départemental de la Drôme / Canton de Nyons et Baronnies) COMBES Pierre		7 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) COURBET Viviane par procuration à CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Maire d'Orpierre) CREMILLIEUX Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) CREMILLIEUX Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) DALSTEIN Pierre		1 voix
(Conseiller Municipal de Mérindol-les-Oliviers) DE MUNTER Lucien		1 voix
(Maire de Montaulieu) DECONINCK Stéphane		1 voix
(Conseiller Municipal de Montélimar) DECORTE Julien par procuration à AURIAS Claude		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) DENIEAULT Jeannie		1 voix
(Maire d'Eyroles) DUPOUX Sébastien		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) EYMEOD Chantal par procuration à ROSSI Ag		6 voix
(2ème Ajointe de Valréas) FERRIGNO Rosy		1 voix
(Maire Aulan) FEUILLAS Annie par procuration à SALIN Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) GENTIL Anne		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) GIRARD Laurence par procuration à PELOUX Nicole		1 voix
(2ème Adjoint de Montrond) GODART Christian		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) GRARD Maud		6 voix
(Maire d'Arpavon) HAMARD Marc		1 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) JACQUEMART Vincent		1 voix
(Maire de Vesc) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) JEUNE Alain par procuration à TARDY Lionel		2 voix
(Maire de Saint-May) LABROT Alain		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) LASCOMBES Céline par procuration à FERRIGNO Rosy		1 voix
(Adjoint de Pelonne) MALLIÉ Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) MAOUI Renée par procuration à PELOUX Nicole		1 voix
(Délégué Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan) MAZEL Jean-Paul		2 voix

(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) MONIER Marie-Pierre par procuration à ROCHAS Pascale	1 voix
(VP CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) MONPEYSSSEN Jean-Jacques	2 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) MOULIN Corinne par procuration à BLANC Didier-Claud	7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) MOURIER Marlène par procuration à AURIAS Claude	6 voix
(Maire de Villeperdrix) NIVON Jacques	1 voix
(Maire de Montfroc) PASERO Jean-Noël	1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) PELOUX Nicole	1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) PERILHOU Jean-François par procuration à CAMP Jean-Christophe	6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) PERNET Jean-Luc	1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) PICARD Patricia par procuration à BLANC Didier-Claude	6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) PINET Françoise par procuration à TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Laragne) QUEYREL Kevin	1 voix
(Maire de Méreuil) REYNAUD-FREY Annick par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) ROCHAS Yannis	1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) ROCHAS Pascale	2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	2 voix
(Maire de Savournon) ROLLAND Michel par procuration à CAHN Philippe	1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) ROSSI Agnès	6 voix
(Adjoint de Nyons) ROUSSELLE Didier	1 voix
(Délégué CCVV) ROUX Frédéric	2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) ROUX Frédéric	1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) RUYSSCHAERT Christelle	1 voix
(Maire de Rémuzat) SALIN Olivier	1 voix
(3ème adjointe de Curnier) SAVIGNAT Géraldine	1 voix
(Maire de Rosans) TARDY Lionel	1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) TENOUX Gérard	7 voix
(Conseiller Municipal de Venterol) TRACOL Yann par procuration à COMBES Pierre	1 voix
(Conseiller Municipal de Lazer) VELLAS Sylvain par procuration à CREMILLIEUX Gilles	1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) YAFFEE Caroline par procuration à JACQUEMART Vincent	1 voix

#### Abstention

#### 2 Voix

(Conseillère Municipale de La Roche Saint Secret Béconne) JEPSSEN Annkatrin	1 voix
(1er Adjoint de Bénivay-Ollon) MEGE Patrick	1 voix